



Résumé du rapport :

“Pas de temps à perdre : les gouvernements européens sont en retard quant à la quantité et la qualité de l'aide.

Les gouvernements de l'Union européenne (UE) fournissent déjà plus de la moitié de l'aide mondiale et se sont engagés à faire mieux. On peut lire dans le Consensus européen pour le développement de 2005 que « lutter contre la pauvreté dans le monde n'est pas seulement une obligation morale : cela contribuera aussi à édifier un monde plus stable, plus pacifique, plus prospère et plus juste, témoin de l'interdépendance entre les pays riches et les pays pauvres qui le composent. » L'UE s'est par ailleurs engagée à améliorer tant les modalités de fourniture de l'aide que les politiques de financement du développement afin d'obtenir de meilleurs résultats pour les millions de personnes en situation de pauvreté. Le respect de ces engagements est crucial si l'on veut atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Les ONG européennes saluent les engagements pris par l'UE en matière d'aide de même que son intention de rester le chef de file mondial en la matière. Les tout derniers chiffres relatifs à l'aide accusent toutefois un retard dans l'effort que devraient déployer de nombreux pays et une sortie de trajectoire de l'UE par rapport à ses propres objectifs. Chaque gouvernement devrait s'employer à accroître son aide et à atteindre les objectifs fixés dans ce domaine par l'apport réel de fonds, plutôt qu'en valorisant comptablement des éléments qui ne relèvent pas de l'aide. Tous les États membres doivent par ailleurs s'assurer que leur aide contribue effectivement à réduire la pauvreté et les inégalités et qu'elle arrive sur place aux plus démunis. Les modalités d'acheminement de l'aide doivent en outre laisser les pays bénéficiaires aux commandes de sorte qu'ils contrôlent leur propre développement. Cette appropriation est indispensable à une aide efficace.

Les derniers chiffres, publiés en avril 2008, assombrissent le ciel des optimistes qui croient en l'aide européenne. L'Aide Publique au Développement (APD) a légèrement baissé, à la fois en termes absolus et en termes de pourcentage de la production économique européenne, alors que 2007 aurait dû, au contraire, être une année d'augmentations significatives au regard des objectifs officiels. Le coût humain est énorme pour les pays en développement qui comptaient sur les aides promises par l'Europe. L'aide manquante pourrait et devrait sauver des vies. Lorsqu'elle est de qualité, l'aide fonctionne : les 2 millions de personnes qui bénéficient actuellement d'un traitement contre le VIH/sida peuvent en attester. L'aide peut financer des millions d'enseignants, d'infirmiers et de médicaments qui font cruellement défaut. Elle permet de fournir des engrais et des semences à des pays qui souffrent de l'augmentation des prix des denrées. Elle est vitale pour des millions de personnes de par le monde.

Entre 2006 et 2007, neuf gouvernements de l'UE ont augmenté leur APD en termes de pourcentage de la production économique : il s'agit de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Bulgarie, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, de la Lituanie, du Luxembourg et de la Roumanie. Mais la grande majorité des États membres – 18 sur 27 – n'ont pas augmenté leur niveau d'APD entre 2006 et 2007. On note des baisses spectaculaires parmi les anciens États membres (de l'UE des 15), « vétérans » de la fourniture de l'aide : les niveaux d'APD belge, française et britannique ont tous chuté de plus de 10%. Quant à l'APD grecque, italienne et portugaise, elle se morfond en-deçà du palier fixé pour 2006.

Le bilan est tout aussi mitigé du côté des nouveaux États membres de l'UE. Les niveaux d'APD de Chypre et de la Hongrie ont baissé en 2006 et en 2007 tandis que ceux de l'Estonie et de la Lituanie augmentaient. D'après les projections officielles, de nombreux anciens et nouveaux États

membres sont sortis de la trajectoire les amenant aux objectifs de 2010. Seul neuf gouvernements de l'UE ont tenu l'engagement pris l'an dernier par le Conseil européen de publier un calendrier des augmentations annuelles de l'aide. Cette situation est évidemment inacceptable pour une région qui se considère comme la figure de proue de l'aide mondiale.

La distorsion et le gonflement artificiels des chiffres, pointés du doigt par les ONG et par d'autres intervenants depuis plusieurs années, se confirment. Le citoyen qui se base sur les chiffres officiels n'a qu'une image tronquée de l'aide effectivement apportée par son gouvernement. En apparence, celui-ci semble augmenter son APD ou celui-là annonce une réduction. Mais, dans un cas comme dans l'autre, les rapports sur l'APD continuent d'inclure des éléments qui ne correspondent à aucun nouveau transfert de ressources vers les pays en développement. En 2007 Les pays européens ont dépensé près de 8 milliards d'euros pour des activités qui ne sont pas de l'aide aux pays en développement, soit 17% de l'APD européen. Un an plus tard, les gouvernements européens n'ont toujours pas atteint leur cible collective de 0,39% du revenu national brut fixé pour 2006. Les gouvernements européens doivent donc cesser de gonfler leurs chiffres d'APD afin de donner au citoyen une image exacte de leur contribution et s'atteler à augmenter réellement leurs dépenses, en toute transparence et selon un calendrier établi à l'avance. Si cela continue ainsi, ce sont €75 milliards que l'Union européenne n'aura pas donné entre 2005 et 2010 alors qu'ils avaient promis.

Cette augmentation réelle des volumes d'aide doit s'accompagner d'une amélioration de leurs modalités d'acheminement de manière à avoir le plus d'impact possible sur la situation de populations pauvres. Lors des sommets de 2002 et de 2005, les gouvernements européens ont entériné plusieurs principes et objectifs cruciaux pour la réforme de l'aide. Une démarche utile, certes, mais insuffisante. La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide fixe des objectifs tels que : rationaliser les mécanismes, respecter le processus décisionnel du pays bénéficiaire, veiller à ce que l'aide soit prévisible et centrée sur la pauvreté. Le rapport de CONCORD montre que les gouvernements modifient progressivement les modalités d'allocation et de déboursement de leur aide, mais qu'ils ne perçoivent pas assez l'urgence des efforts nécessaires à cette réforme. Tous les gouvernements européens devraient davantage prouver leur attachement à respecter l'appropriation démocratique, à améliorer la transparence, à réduire progressivement les conditionnalités de la politique économique, à accroître la prévisibilité, à aligner leur assistance technique sur les priorités nationales et à faire évaluer leur aide par des organismes indépendants. D'autres mesures mériteraient aussi que l'on s'y intéresse de toute urgence : délier l'aide, par exemple, pour que celle-ci ne soit plus consacrée à l'achat de biens et de services européens ; ou encore veiller à ce que l'aide européenne contribue à l'égalité entre les sexes et à l'émancipation des femmes.

Plusieurs rencontres internationales sont prévues en 2008 pour aborder la question de la quantité et de la qualité du financement du développement. Le Sommet de Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide qui se tiendra à Accra au mois de septembre réexaminera la Déclaration de Paris, et un Sommet sur le financement du développement aura lieu à Doha au mois de décembre afin de réexaminer le Consensus de Monterrey. Ceci est l'occasion pour l'Europe de prouver son attachement à accroître et à améliorer l'aide. Des groupements de la société civile suivront de près les positions adoptées par les gouvernements et le résultat final des discussions. Les gouvernements européens doivent renouveler et renforcer leurs engagements et prendre la tête des débats internationaux autour de l'élaboration d'objectifs d'aide supplémentaire. Il est encore temps pour l'UE de prouver qu'elle prend la réalisation de ses promesses au sérieux. Mais le temps presse si elle veut reprendre une bonne trajectoire et elle devra redoubler d'efforts si elle ne veut pas décevoir le reste du monde.

Ce rapport livre le point de vue d'ONG de toute l'Union européenne sur la performance de leurs gouvernements et de la région dans son ensemble. Leur verdict est clair : l'Union ne tient pas ses promesses et les échéances se rapprochent à grands pas. Si 2008, année des grands sommets de l'aide et du financement du développement, ne voit aucune augmentation en flèche des niveaux d'aide, il pourrait être trop tard pour le développement.

Les 1 600 ONG européennes représentées par CONCORD demandent aux gouvernements européens :

1. d'augmenter leur volume réel d'aide de manière à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixé pour 2010 et 2015.
2. de se fixer un calendrier d'une année sur l'autre pour atteindre les objectifs convenus en apportant des ressources réelles et de veiller à l'augmentation constante des budgets d'aide de manière à atteindre les objectifs aux échéances convenues.
3. de ne plus assimiler le coût des réfugiés, des étudiants et de l'allègement de la dette à de l'aide publique au développement. De résister à la tentation de gonfler encore leurs chiffres dans les années à venir en comptabilisant des éléments qui ne relèvent pas de l'aide, telles les dépenses liées à la migration ou à la sécurité.
4. d'accentuer leurs efforts pour apporter une aide plus efficace et de se fixer des objectifs qui vont au-delà des normes minimales internationales. D'améliorer l'efficacité de l'aide et de respecter l'appropriation démocratique par les pays en développement :
 - Ø d'améliorer radicalement la façon de rendre des comptes, aussi bien envers les citoyens européens qu'envers les citoyens des pays en développement ;
 - Ø de se fixer des objectifs ambitieux afin de réduire, puis d'éliminer les conditionnalités de politique économique qui accompagnent l'aide fournie par l'UE
 - Ø de délier toute l'aide communautaire envers tous les pays, y compris l'aide alimentaire et l'assistance technique, et de respecter le droit des bénéficiaires à maintenir des préférences pour certains biens et services produits localement ;
 - Ø de veiller à ce que l'ensemble de l'assistance technique soit mue par la demande et alignée sur les stratégies nationales ; et de respecter le droit des pays bénéficiaires à passer les contrats en fonction de leurs besoins ;
 - Ø d'engager l'aide selon un schéma pluriannuel, en fonction de critères clairs et transparents fixés de commun accord avec les pays partenaires, et de tenir ces engagements en temps et heure.
5. d'adhérer au principe d'ouverture et de transparence de l'aide. Ceci implique qu'ils communiquent les informations en temps utile, notamment au cours des négociations de l'aide ; qu'ils divulguent le moment venu le détail des décaissements ; qu'ils adoptent une politique de divulgation automatique de tous les documents, avec un régime strict d'exceptions. Les gouvernements de l'UE doivent définir les jalons contrôlables de ce parcours d'amélioration. Ils doivent par ailleurs améliorer le recueil et la restitution des données d'APD, y compris les données sexo-spécifiques désagrégées.
6. d'avoir une évaluation réellement indépendante de l'aide, notamment en apportant leur soutien à des organismes indépendants des pays partenaires et en mettant en place un mécanisme du règlement des différends ouvert à tous ceux qui sont concernés par l'aide communautaire.
7. de tenir leurs engagements internationaux et régionaux en matière d'égalité entre les sexes et d'émancipation des femmes, en mettant ces deux thèmes au cœur de l'agenda de développement. De fournir toutes les ressources humaines et financières nécessaires à la tenue de ces engagements et de soutenir la participation des défenseurs des questions de genre et des mouvements féministes au processus de développement.

Pour plus d'information : Jasmine Burnley de CONCORD au +32 27438764 ou Laura Sullivan d'ActionAid International au +32 485 781255.